



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
Impôt sur les revenus de 2019
Avis d'impôt établi en 2020**

28042

Vos références

Numéro fiscal :
Déclarant 1 (C) : 07 17 626 899 472
Déclarant 2 (C) : 15 56 019 616 088

Adresse d'imposition au 01/01/2020 :

10 CLOS DU VRISSEUIL
28350 ST LUBIN DES JONCHERETS

Numéro FIP : 280 84 93 1326396789 3
Référence de l'avis : 20 28 A060221 91
Numéro de rôle 011
Date d'établissement : 11/07/2020
Date de mise en recouvrement : 31/07/2020

**CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
SIP DREUX
SAID DREUX OUEST
1 B RUE DES GRANGES
28109 DREUX CEDEX**



154,00 €

Vos contacts

- Par messagerie sécurisée**
dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr
- Par téléphone**
au 0 809 401 401 *
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h

Sur place

auprès de votre centre des finances publiques
(horaires sur impots.gouv.fr, rubrique « Contact »)
**SIP DREUX
SAID DREUX OUEST
1 B RUE DES GRANGES
28109 DREUX CEDEX**

* (service gratuit + coût de l'appel)

Somme qui vous est remboursée

154,00 €

Vous n'avez plus rien à payer au titre des revenus de 2019.

**Vous serez remboursé par virement le 24/07/2020
sur le compte bancaire suivant :**

FR76 1440 6001 270X XXXX XXX0 041
Identifiant de la banque : AGRIFRPP844
Émetteur du virement : DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

**Revenu fiscal de référence :
Nombre de parts :**

**37 173
3,00**

Plus de détails dans la (les) page(s) suivante(s).

Le prélèvement à la source a débuté le 1^{er} janvier 2019.

Cet avis fait suite à la déclaration, en 2020, de vos revenus 2019. Le montant porté sur cet avis prend en compte les prélèvements et retenues à la source qui ont pu être réalisés en 2019.

Pour retrouver toutes les informations relatives à votre prélèvement à la source (taux, options...), rendez-vous sur le service « Gérer mon prélèvement à la source » accessible dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr.

N° fiscal : 07 17 626 899 472

Feuillet n° : 1/2

Déclarant 1 - Nom de naissance : CERVEAUX

Déclarant 2 - Nom de naissance : CHABOCHE

situation du foyer	cas particulier	enfants majeurs célibataires	enfants mariés	personnes recueillies handicapées
M				

enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	NOMBRE DE PARTS
2				3,00



Détail des revenus	Déclar. 1	Déclar. 2	Total
Salaires	32 947		
Déduction 10% ou frais réels	- 3 775		
Salaires, pensions, rentes nets	29 172		29 172
BIC pro., régime micro, déclarés		16 001	
Abattement ⁶		- 8 001	
BIC pro., régime micro, nets		8 000	
BIC pro., régime micro, total foyer fiscal			8 000
Revenu brut global			37 172
CSG déductible			0
Revenu imposable			37 172
Revenus au taux forfaitaire	Taux	12,8%	Montant
Impôt sur les revenus soumis au barème ¹⁴			977
Décote			- 977
REDUCTIONS D'IMPOT ¹⁵	Montant déclaré	Montant retenu	Montant réduction
Forfait scolarité : Nombre d'enfants	2	2	0
Montant de la réduction d'impôt			
Total des réductions d'impôt²⁰			0
Montant net de votre imposition			0

IMPOT NET

Total de l'impôt sur le revenu net	0

CALCUL DU SOLDE DE VOTRE IMPOT POUR 2019 :**IMPOT SUR LE REVENU**

Impôt sur le revenu 2019 dû ⁵³ :	0
Retenue à la source prélevée en 2019 par vos verseurs de revenus:	- 118
Acomptes prélevés en 2019 sur votre compte bancaire :	- 36

Solde d'impôt sur les revenus 2019 :	- 154

COMPTE TENU DES ELEMENTS QUE VOUS AVEZ DECLARES, LE MONTANT QUI VOUS SERA REMBOURSE (voir notice) EST DE	154

LA SUITE DE CET AVIS EST CI-JOINTE

N° fiscal : 07 17 626 899 472

Feuillet n° : 2/2

>>> Suite de votre avis

CE REMBOURSEMENT EST AUTOMATIQUE, VOUS N'AVEZ AUCUNE DEMARCHE A FAIRE.

Vous n'êtes pas imposable à l'impôt sur le revenu.

**INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**Revenu fiscal de référence²⁵

37 173

Informations indiquées pour mémoire

RCM déjà soumis aux prélèvements sociaux avec CSG déductible

1

PLAFOND EPARGNE RETRAITE

Le plafond disponible pour la déduction des cotisations versées en 2020, pour la déclaration des revenus à souscrire en 2021 est de :

	Déclar. 1	Déclar. 2
Plafond total de 2018	15 562	15 562
Plafond non utilisé pour les revenus de 2017	3 862	3 862
Plafond non utilisé pour les revenus de 2018	+ 3 923	+ 3 923
Plafond non utilisé pour les revenus de 2019	+ 3 973	+ 3 973
Plafond calculé sur les revenus de 2019	+ 4 052	+ 4 052
Plafond pour les cotisations versées en 2020	= 15 810	= 15 810

PRELEVEMENT A LA SOURCE 2020

Retrouvez l'ensemble de vos informations et vos éventuelles options sur impots.gouv.fr/votre espace particulier/gérer mon prélèvement à la source ou en appelant le 0809 401 401